

1. Publics concernés

- ▶ Exploitants d'espaces et sites logistiques (entrepôts, hubs d'aéroport, ELU...)
- ▶ Professionnels de l'immobilier logistique, collectivités territoriales

2. Objectifs

Un site logistique génère du fait de ses propres activités et flux de fret des nuisances aux territoires et citoyens communément appelés « externalités négatives » (particules, NOx, SOx, bruit, congestion, accidents) générant un coût sociétal payé globalement par la collectivité.

Ces espaces logistiques mériteraient de voir pris en compte et mesuré ces externalités, notamment en regard de leur positionnement « géo-logistique »

En effet, la pression foncière amène leur desserrement des zones denses vers des espaces périphériques moins denses, moins coûteux et par voie de conséquence, un accroissement en intensités et volumes des flux de transport générés..

Pour bien appréhender le coût « sociétal » de ce phénomène, les études proposées les quantifieront en fonction de l'évolution de la localisation de l'espace logistique et des nouveaux schémas de transport proposés.

La comparaison entre deux implantations géographiques, ou pour une localisation donnée de l'évolution de l'offre de transport, permet d'intégrer ces coûts dans les critères de choix des décideurs privés et publics.

Ce type d'étude implique une identification précise de la localisation existante ou prévue du foncier concerné et des infrastructures et de l'offre de transport qui y sont/seront disponibles.

Ces informations récoltées permettent la quantification du coût sociétal par la monétisation des différentes externalités négatives générées par l'espace logistique lui-même et l'activité de transport qui lui sont, seront ou peuvent/pourront être associés.

L'approche par la monétisation permet de calculer une empreinte globale incluant toutes les externalités retenues et de comparer plusieurs espaces fonciers et/ou plusieurs schémas logistiques associés en dépassant les seules données strictement financières en prenant en compte aussi le dommage et les nuisances potentiels aux territoires et populations.

3. Méthodologie, prérequis et organisation

Cette étude nécessite que le demandeur définisse en amont de l'étude les espaces fonciers concernés, les offres de transport accessibles et les flux associés, présents et à venir le cas échéant. Les flux de transport représentatifs du site desservi sont déterminés en coopération avec le demandeur pour établir une équivalence de fret traité (en tonnage et en destinations finales).

Une fois les scénarios et leurs éventuelles variantes identifiés, le calcul des coûts d'une ou de plusieurs des 6 externalités suivantes est réalisé en utilisant une méthodologie reconnue développée et déposée par TK Blue :



Le bruit



les accidents



L'impact sur le climat



la congestion



la pollution



Le processus Amont / Aval

4. Déroulement de l'étude

Phase 1 : Identification du ou des emplacement(s) fonciers et des offres de transport associées, identification des flux représentatifs équivalents pour un tonnage et des livraisons finales identiques, établissement des flux pour les différents emplacements et/ou offres de transport.

Phase 2 : Calcul en valeur monétaire (€ / t) du coût des externalités retenues chaque configuration. Comparaison du coût sociétal complet, partiel ou par type d'externalité. Quantification de la robustesse des hypothèses et pistes d'amélioration le cas échéant.

Phase 3 : Restitution orale au demandeur du rapport d'étude. Discussions.

5. Livrables

Le livrable est constitué d'un rapport d'étude rappelant les données propres aux sites concernés et aux schémas de transport choisis, les données de références, les hypothèses de calcul et les résultats détaillés (par externalités et variantes éventuelles).

Des recommandations peuvent accompagner les résultats. La robustesse des hypothèses est aussi évaluée pour connaître le degré de représentativité des calculs réalisés.

6. Nos ressources

L'étude est réalisée par les experts de l'agence TK Blue et éventuellement des experts associés qui participent à de nombreux groupes de travail internationaux et européens (GLEC, ...). La méthodologie de quantification des externalités se base sur des méthodes internationalement reconnues et les données de référence les plus récentes (Ricardo AEA,...). Les calculs sont réalisés conformément aux normes et réglementation applicables : Le calculateur pour les GES est conforme à la réglementation Française et à la norme Européenne EN 16258.

7. Références

Ils nous ont fait confiance :



Projet
Olympic
Energy



NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT



8. Pour plus d'information :

Contacteur : Eric DEVIN – Directeur du pôle Méthodologie et Etudes
eric.devin@tkblueagency.com - + 33 1 45 63 48 90